



EN PARTENARIAT AVEC



CONTRAT POMMES ET POIRES

Période 02 septembre 2022 au 24 février 2023

1. Contractants:

PRODUCTEUR: Famille Frémin – Producteur bio Antoine Frémin- Arboriculteur Ferme de la Haye, Chemin de la Haye, 78130 LES MUREAUX SIRET : 52389725400018 Tel : 06-02-63-71-96 Email : fermedelahaye.8@gmail.com	AMAPIEN : Nom Prénom Adresse VilleC.P.: Tel Email@.....
---	--

2. Engagements:

Le PRODUCTEUR s'engage à livrer :

- chaque semaine :
- semaine paire :
- semaine impaire :

} le vendredi

un panier d'environ 5,5kg de pommes et de poires, de différentes variétés, produites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. *Le panier est fourni par le producteur.*

L'AMAPIEN membre de l'association LEAPO (L'Etang Aux Petits Oignons) s'engage à régler d'avance le montant des « paniers » et à venir les chercher aux horaires et lieu de distribution précisés par l'AMAP LEAPO (l'horaire, le lieu et le jour peuvent être amenés à changer)

L'AMAPIEN est solidaire dans les aléas de la Production.

- Pour une livraison hebdomadaire, il est prévu 24 distributions durant la vie du contrat.
- Pour un contrat tous les 15 jours, il y aura 12 distributions.
- Il n'y aura pas de distribution les 23 et 30 décembre 2022
- La période d'abonnement n'est pas interruptible et tout abonnement commencé est dû.

3. Modalités de paiement :

Les tarifs qui suivent s'entendent pour 1 « panier », hebdo ou 15j.

Tous les chèques sont récupérés à l'inscription.

Ils sont encaissables : fin septembre, fin décembre, fin février

Chèques à libeller à l'ordre de **EARL Famille Frémin**

Fait en deux exemplaires le.....à.....

3 chèques de

146,40€ 1 Panier hebdo (Total de 439.20€)	73,20€ 1 Panier 15jours (Total de 219.60€)
--	---

Signature du Producteur

Signature de l'Amapien